



## Conseil Municipal - Compte-rendu Séance du 3 juillet 2025 à 20h00

L'an deux mille vingt-cinq, le trois juillet à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Saint-Congard, dûment convoqué le samedi 28 juin 2025, s'est réuni sous la présidence de Didier HURTEBIZE, Maire.

Présents : Messieurs Didier HURTEBIZE, Pascal GUEZO, Cyriel LEGRAND, Ludovic JARNIER, Benjamin DANILO, François BEDARD, Baptiste PHILIPPOT ; Mesdames Christelle QUEMARD, Uriell WINCKEL, Catherine BONNARD, Marie-Paule QUELLARD, Emilie HEDAN  
Pouvoirs : Alain GUERRIER donne pouvoir à François BEDARD  
Absent excusé : Maxime AUBERT

Mme Uriell WINCKEL est désignée secrétaire de séance.

### 1-Approbation du Procès-Verbal du 02 juin 2025 Délibération 2025-07-01

Le procès-verbal du 02 juin 2025 a été préalablement envoyé aux conseillers municipaux.  
Mr Le Maire demande s'il y a des questions ou des commentaires.  
Il n'est pas fait de commentaires

**Après délibération, le Procès-Verbal du 02 juin 2025 est adopté à l'unanimité des membres présents.**

### 2-Budget commune : intervention M. BIORET

Suite au dernier conseil et à la demande de m. le maire, Monsieur BIORET, conseiller financier, a expliqué le budget primitif de la commune, et exposé les ratios de la situation financière 2024.

	Références	2023	2024
CAC Ratio d'autofinancement courant	Max 1	0,925	1,017
RIGID Ratio rigidité charge structurelle	Max 0,59	0,470	0,477
SURRENDEMENT 1	Max 1,5	0,456	0,499
SURRENDEMENT 2 correspond à la CAF	Max 8 (voir 10)	2,850	6,855

Les ratios montrent une baisse de la CAF (Capacité d'Autofinancement), et un faible taux d'endettement par habitant

En conclusion, les résultats sont corrects avec une vigilance sur la CAF fonctionnement. Le niveau d'endettement laisse des capacités d'emprunts pour l'année à venir.

### 3- Assainissement collectif : raccordement parcelle ancien garage de marcel Lorand Délibération 2025-07-02

L'ancien garage de Mr LORAND a été acheté, mais ni la maison ni le garage ne sont raccordés à l'assainissement collectif. Seule la maison possède un assainissement individuel. Le nouveau propriétaire fait la demande d'être raccordé au tout à l'égout et se propose de financer une partie des coûts, en parallèle d'une partie financée par la commune. Il paraît difficile de réaliser un montage public/privé sur ce type de financement, de plus cette dépense n'étant pas prévue au budget, cela n'est pas possible pour 2024.

M. Le maire expose les différentes propositions suite à la demande de 2 devis à l'entreprise....  
La traversée de la canalisation en découpant la route est de 15000€ HT et l'autre proposition, de réaliser un forage sous la route s'élève à 20000€ HT.  
La conduite passe sur le chemin qui longe le cimetière et se poursuit jusqu'à la dernière maison de l'agglomération.

**Le conseil municipal, après discussion ne souhaite pas engager le financement du raccordement pour cette année.**

#### **4-OBC : prise de la compétence assainissement Délibération 2025-07-03**

M. Le maire expose différents points sur la situation actuelle dans le domaine de l'assainissement. La loi jusqu'à peu obligeait les communautés de communes à prendre la compétence de l'assainissement collectif. Le gouvernement actuel est revenu sur cette obligation. OBC a déjà travaillé et engagé des sommes importantes sur l'étude de ce transfert, aussi Mr le Maire, explique que les normes seront de plus en plus drastiques, et le coût difficilement supportable par les petites communes, aussi il propose au conseil de transférer la compétence à la communauté de commune.

**Après discussions et échanges, les conseillers municipaux acceptent à l'unanimité le transfert de compétences de l'assainissement collectif à OBC.**

#### **5-Adhésion CLIM' ACTIONS Délibération 2025-07-04**

En 2023, l'association Clim'action a reboisé des parcelles communales dans le lieu-dit « Fendrement » avec un suivi de la biodiversité, qui a été récemment réalisé. Le coût de l'adhésion s'élève à 50€ par an.  
M le Maire propose d'adhérer à l'association.

**Après délibération, les conseillers municipaux acceptent l'adhésion à l'unanimité.**

#### **6-Avis SAGE VILAINE Délibération 2025-07-05**

L'eau tant dans sa qualité que sa quantité va être un enjeu majeur dans les prochaines années. L'actualisation du SAGE VILAINE est donc primordiale.  
Pourtant le SAGE VILAINE propose de modifier les normes environnementales organisant la ressource en eau, ce qui amène beaucoup de questions.  
Mr le Maire fait lecture de quelques avis discutés en conseil communautaire, qui estime notamment qu'un temps trop court est accordé pour étudier le dossier ; que l'étude d'impact est floue ; qu'aucunes compensations ne sont proposées aux communes ni aux agriculteurs ; les zones humides restent floues. La communauté OBC, Eau du Morbihan et certaines communes, ont votées contre le SAGE dans l'état actuel.

**Après discussions, et délibération, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents, vote contre la proposition du SAGE VILAINE dans l'état actuel.**

#### **7-SIGSP – Ecole Publique Intercommunale Paul Gauguin – Malestroit**

Mr le Maire rappelle que la commune de Saint-Congard a adhéré au syndicat. Celui-ci vient de voter l'adhésion de Saint-Congard. Le syndicat a voté des travaux de rénovation concernant certains locaux de l'école, ce qui sont estimés à un million d'euros environ. La solution la moins coûteuse a été retenue. Les travaux se feront en plusieurs tranches et bénéficieront de subventions de la DETR et du fond vert.

Pour information, environ 110 élèves sont inscrits pour la rentrée prochaine.

Le tarif à la cantine à 1 euros entrera en vigueur à la rentrée 2025.

#### **8-Fermage Parcelles communales – GAEC du Champ Vinot – ZK 39 ZK31 Délibération 2025-07-06**

La commune loue les parcelles ZK39 et ZK31 à un exploitant agricole qui part à la retraite. Aussi proposition est faite de transférer ces locations au GAEC du Champ Vinot.

**Mr François BEDARD ne prend pas part au vote. Après délibération, le conseil, à l'unanimité restante, autorise l'exploitation des parcelles ZK39 et ZK31 par le GAEC du Champ Vinot.**

#### **9-Vente parcelle communale ZB 33 soit 30 m2 – Ayants droit Lorand Délibération 2025-07-07**

Mr le Maire propose de vendre la parcelle communale ZB 33 de 30 m2 pour un euro symbolique aux Ayants Droits Lorand.

**Après discussion, le conseil à l'unanimité, préfère par principe vendre la parcelle à la valeur du marché.**

C'est à dire  $30 \times 0,40 = 12 \text{ €}$  + les frais de notaire à la charge de l'acheteur.

#### **10-PLUI (Plan Local Urbanisme Intercommunal) Délibération 2025-07-08**

Depuis deux ans, la communauté de communes OBC travaille sur la gouvernance et le PLUI.

Le ZAN (Zéro Artificialisation Nette) impose une enveloppe d'espace à se partager entre la communauté de communes d'OBC et la communauté de communes du pays de Ploërmel. De 2021 à aujourd'hui, la consommation d'espace **constructible** dépasse de 15 hectares sur le territoire de la communauté de communes d'OBC.

Saint-Congard a deux années pour décider de faire un PLUI ou PLU ou une nouvelle carte communale. Certaines questions sur le PLUI restent à préciser.

Mr le Maire propose que le conseil se prononce sur l'orientation de la commune vers un PLUI.

**Après délibération, les conseillers municipaux acceptent, à 11 voix pour et 1 abstention (Uriell Winckel), l'étude d'un projet de PLUI.**

#### **11-Augmentation du plafond du CIA (Complément Indemnitaire Annuel) Délibération 2025-07-09**

Dans le cadre de la prime RISEEP, Mr le Maire propose d'augmenter le plafond du CIA. Celui est actuellement d'une valeur de 100 euros. Il est accordé à la suite de l'entretien professionnel annuel des agents.

**Après délibération, le conseil accepte, à l'unanimité, d'augmenter à 400 euros le montant du plafond de la prime CIA.**

### **12-Composition du Conseil Communautaire d'OBC Délibération 2025-07-10**

Le conseil communautaire d'OBC propose d'avoir 49 sièges en son sein au prochain mandat, Saint-Congard en possède un.

**Après délibération, le conseil valide à l'unanimité, le nombre de 49 membres pour le conseil communautaire d'OBC.**

### **13-Dispositif « Argent de poche »**

Cette année, le succès est encore au rendez-vous. Nous notons 13 jeunes de 15 à 17 ans inscrits et qui vont participer pendant 15 jours au dispositif argent de poche. Des missions de désherbage, de nettoyage, de rangement vont leur être confiés avec l'accompagnement des agents.

### **Questions Diverses :**

#### **❖ Repas des aînés**

Mme Christelle QUEMARD distribue les listes des aînés pour le repas des aînés prévu le dimanche 6 octobre 2025. Chaque conseiller doit aller voir les aînés de son secteur pendant la période estivale, pour un retour des inscriptions début septembre.

La séance est close à 22h30